



PROCES-VERBAL DU CONSEIL Séance du 11 septembre 2008 n°4

*Etai*ent présents :

Collège A :

- M. Nicolas CHAILLET qui a reçu procuration de M. BOUHADDI
- M. Patrick GIRAUDOUX
- M. Jacques JULLIAND qui a reçu procuration de M. QUENARDEL
- M. Christian MAIRE
- M. Mickaël KNORR
- M François VERNOTTE

Collège B :

- M. Jean Pascal ANSEL
- M. Franck BERGER
- M. Abderrazzak KADMIRI qui a reçu procuration de M. BARAKAT
- M. M. Bruno TATIBOUET
- M. Jérôme SALVI
- Mme Anne Véronique WALTER SIMONNET

Collège des IATOS

- M. Gilles BOSSUET
- M. Marc DAZIN
- M. CHAPPOY qui a reçu procuration de Mme Isabelle FRITSCH
- Mme Valérie FAUVEZ
- M. Jean LCHAT
- Mme Catherine PELLET
- M. Patrice SALZENSTEIN

Collège des usagers

- Melle Maude ALIXANT – FUTIN qui a reçu procuration de M. MOINDROT
- Melle Charline BULLE
- M. Alex GINHOUX
- M. Nicolas PERNODET
- M. David WEBER

Personnalités extérieures

- Mme Christine BOURQUIN - MIGNOT.
- M. André TRIPARD

Membre de droit

- Mme Dominique FLAMMARION

Excusés :

- Mme Antoinette GILLET
- Mme Sophie FONQUERNIE
- M. Jean-Michel QUENARDEL
- M. Nourredine BOUHADDI
- M. Sébastien MOINDROT
- Melle Annaïck SAUGET
- Mme Isabelle FRITSCH
- M. Oussama BARAKAT

M. KADMIRI ouvre la séance à 14 heures, et soumet à l'approbation des membres du Conseil les procès verbaux des conseils du 24 avril 2008, du 30 juin et du 3 juillet 2008.

Monsieur BOSSUET rappelle les demandes qui devaient être faites aux écoles doctorales concernant :

- l'utilisation des crédits qui leur sont attribués
- la présence des étudiants au sein des conseils d'écoles doctorales.

Monsieur KADMIRI répond que ces questions seront posées aux responsables d'écoles doctorales.

Les trois procès verbaux sont approuvés à l'unanimité.

Monsieur JULLIAND remercie les membres du conseil pour son élection en qualité de Directeur Adjoint chargé de la recherche.

Monsieur KADMIRI présente les propositions qui lui ont été remises pour la campagne emploi 2009 et précise qu'en l'absence de lettre de cadrage du ministère, les demandes des UFR doivent être établies sur la base des directives de l'an passé.

Monsieur KADMIRI rappelle toutefois que Madame PECRESSE a fait savoir qu'un poste sur six (ATOS et enseignants) sera supprimé.

Postes enseignants

Monsieur KADMIRI commente les tableaux relatifs au potentiel enseignant et au calcul de l'encadrement par groupe de disciplines.

Il souligne le "sur encadrement" de six postes en 30° section et indique que si ces postes sont demandés en maintien par l'UFR ST, ils seront récupérés au niveau de l'Université et redéployés dans une autre composante ou supprimés....

Monsieur KADMIRI propose d'étudier le tableau des vacances de postes section par section et précise que Messieurs NGUYEN QUANG DO et GIRARDET diffèrent leur départ à la retraite.

Il n'y a pas d'information certaine quant au départ de M. CHABAUTY.

25° section

Monsieur KADMIRI propose de demander le maintien des deux postes de maître de conférences.

Accord du conseil.

30° section

Monsieur KADMIRI propose qu'un des trois postes de maître de conférences soit redéployé en 67-68° sections, un second en 27° section, le poste de professeur étant maintenu.

Monsieur JULLIAND fait remarquer que le choix doit être réfléchi, le classement présenté aura une importance au moment des décisions prises par le Président.

Monsieur SALVI regrette que la 30° section paye un lourd tribut et signale que cette année tous les enseignants ont leur service complet.

Il trouve également dommage que les promotions externes entraînent des redéploiements.

Monsieur VERNOTTE indique que les besoins en recherche sont importants en 30° section et s'interroge de savoir s'il est possible d'avoir une équipe transdisciplinaire (entre UTINAM et Chrono environnement).

Il juge utile de maintenir un chapeau de professeur afin de permettre la promotion des maîtres de conférences HDR, qui pourraient aller chercher ailleurs cette promotion.

Monsieur GIRAUDOUX indique que trois postes de professeurs sont demandés en 35-36° section.

Monsieur BOSSUET souligne que même si l'on doit tenir compte des classements antérieurs, il est souhaitable d'introduire des éléments nouveaux chaque année.

Monsieur VERNOTTE reconnaît qu'il serait suicidaire de demander le maintien de deux postes en 30° section.

Il se soucie de la recherche et pense qu'une collaboration UTINAM - Chrono environnement serait une solution réaliste.

Monsieur JULLIAND trouve la proposition raisonnable.

Monsieur KADMIRI propose de redéployer le poste de Monsieur DEVEL (30 MCF1193) en 35-36° en demandant un chapeau de professeur. Si le chapeau de PR n'est pas obtenu le poste pourrait être redéployé en 67°-68° section.

Monsieur GIRAUDOUX propose plutôt la 66° section et demande à quel laboratoire de recherche il serait rattaché.

Monsieur CHAILLET demande à ce que la personne ne soit pas « en grand écart » entre la recherche et l'enseignement.

Monsieur GIRAUDOUX s'interroge sur la nécessité de renforcer Neurosciences.

Monsieur BOSSUET demande la justification de demande de transformation d'un poste MCF en IGR et Monsieur GIRAUDOUX s'interroge sur le lieu de travail de cet IGR.

Monsieur KADMIRI estime que ce poste doit rester en 66° et Monsieur GIRAUDOUX indique que la recherche doit se faire dans ce laboratoire.

Monsieur KADMIRI résume la décision du conseil en ce qui concerne les postes vacants de la 30° section :

- 30 MCF 1193 (ex DEVEL) est demandé en 35° avec chapeau de professeur. Si le chapeau n'est pas obtenu, le poste sera redéployé en 67° section (écotoxicologie)
- 30 MCF 0230 (ex CHAUVET) redéployé en 27° section
- 30 MCF 0372 (ex GUIZAL) maintenu
- 30 PR 0809 (ex VIGOUREUX) maintenu

Monsieur JULLIAND justifie le maintien du poste en MCF en 27° section par le manque d'encadrement (4 équipes et pas de IATOS° et demande un poste d'IGR.

60° section

La transformation du poste de Monsieur BIROCHEAU (60MCF 0504) en IGR est demandée.

Si Monsieur PIRANDA part en retraite, le maintien de son poste est demandé.

61° section

Le maintien des postes est demandé

66° section

Monsieur KADMIRI demande le maintien du poste MCF 0419 (ex DAT) en 66° section et le redéploiement du poste MCF 0410 (ex PIERRON) en 67-68° sections (laboratoire chrono environnement).

Si le chapeau de professeur n'est pas obtenu, ce poste sera demandé en redéploiement en IGR pour Chrono environnement.

69° section

Monsieur KADMIRI demande le maintien du poste.

Demandes de création

Le conseil demande la création d'un poste PR : formation et évolution des planètes : cycle des clathrates et de l'hydrogène en 35 et 36° sections. Cette demande étant soutenue par UTINAM et Chrono environnement.

Postes IATOS

Madame FLAMMARION présente le tableau des postes IATOS qui seront vacants à la rentrée 2009 et le mode de recrutement demandé (concours interne, externe ou mutation).

Le poste de Monsieur GENELETTI est offert au redéploiement, l'imprimerie sera rattachée aux services centraux à compter du 1^{er} janvier 2009.

Deux transformations de postes sont demandées :

- Le poste de technicien qui sera libéré par Madame VALFREY en poste ASI
- Le poste ADJA de Mme HERITIER (si elle réussit son concours) en poste de technicien.

Monsieur KADMIRI informe les membres du conseil de l'arrivée de Mme SCHOBERTH à l'ISIFC suite à un reclassement après avis médical (avec son poste) et à la mutation de Mme Oriane BECLIER qui vient de l'UFR STAPS sur le poste libéré au 3 janvier 2009 par Mme Martine BECLIER.

Monsieur TATIBOUET fait remarquer que certaines disciplines n'ont pas de personnel. Monsieur KADMIRI reconnaît que le LIFC est sous doté.

Monsieur JULLIAND explique que le développement de prototypes en informatique nécessite un soutien en recherche.

Les propositions pour la campagne emploi sont mises au vote et approuvées à l'unanimité (tableaux joints en annexe).

Questions diverses

1) Monsieur KADMIRI soumet au Conseil la demande présentée par le laboratoire d'optique pour effectuer un don de 150€ à la ligue contre le cancer suite au décès de Mme BONNOT.

Le Conseil autorise ce versement à l'unanimité.

2) Monsieur GIRAUDOUX fait part des difficultés rencontrées en ce qui concerne les emplois du temps.

Monsieur ANSEL indique qu'un groupe de travail est constitué en vue du choix d'un logiciel d'emploi du temps commun à toute l'Université. Il explique les difficultés rencontrées dans les locaux anciens.

Madame PELLET précise que la situation a évolué et que des possibilités sont ouvertes grâce à l'Espace Numérique de Travail.

3) Monsieur KADMIRI évoque le problème du recrutement des moniteurs et indique qu'ils sont recrutés là où il y a des heures d'enseignement à faire.

Monsieur VERNOTTE précise qu'un moniteur doit être nommé pour apprendre le métier.

Monsieur KADMIRI rétorque qu'il n'est pas possible de mettre en doublon 64 heures d'enseignement.

4) Melle ALIXANT FUTAIN demande un justificatif pour les étudiants qui sont absents en cours, TD ou TP pour assister aux réunions du conseil.

Monsieur KADMIRI répond que la présentation de la convocation, qui est un document officiel, est suffisante.

5) Monsieur KADMIRI présente le plan réussite en licence pour 2008 : l'UFR ST a bénéficié de 1594 heures de complément pédagogique. Les résultats seront évalués pour une attribution future.

Il indique que la réussite au 2^{ème} semestre est de l'ordre de 70%.

Monsieur GIRAUDOUX souhaite que les résultats professionnels des nouveaux diplômés soient communiqués pour rebâtir une image des masters pro.

Monsieur TATIBOUET répond qu'il existe un service à l'Université chargé de cette tâche.

Monsieur KADMIRI précise que le Président s'est engagé à communiquer sur la réussite à l'UFC. Il faut cependant que tous les responsables de masters puissent fournir les éléments.

Madame BOURQUIN MIGNOT dit que les Universités doivent savoir où sont passés les étudiants.

Monsieur BOSSUET conclut en disant que pour valoriser les missions, la présidence devra mettre les moyens.

6) Monsieur TATIBOUET demande l'autorisation au conseil pour le CR 700 de verser une subvention de 500€ à l'association des étudiants en informatique.

Le Conseil autorise ce versement à l'unanimité.

La séance est levée à 17 heures.

Le Directeur

La secrétaire de séance

A. KADMIRI

Dominique FLAMMARION